



MAIRIE

DE

SAINT LAURENT DE LEVEZOU

12620

Tél. : 05 65 61 87 60

E. mail : mairie-stlaurentdelevezou@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU

VENDREDI 23 FEVRIER 2024 A 20h30

Sous la Présidence de Monsieur Patrick CONTASTIN, Maire

Présents : CONTASTIN Patrick, IZARD Nadine, MALAVAL Régine, PALMIER Nathalie, VAISSIERE Gilbert, VIDAL Samuel.

Excusés : BERTRAND Alexandra, BESOMBES Geneviève (pouvoir à PALMIER Nathalie), CONTASTIN Arnaud (pouvoir à CONTASTIN Patrick), JUILLAGUET Franck

A été nommée secrétaire : PALMIER Nathalie

ORDRE DU JOUR

- *Vote des comptes financiers uniques et de l'affectation du résultat 2023 - Budget principal et budgets annexes*
- *Orientation budgétaire*
- *Questions diverses*

Le procès-verbal du 23 décembre 2023 est approuvé.

1. Vote du compte financier unique et affectations de résultats 2023 – Budget principal et budgets annexes

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération 2023/31 du 10 novembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le Compte Financier Unique 2023 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Budget principal

Le Conseil Municipal examine les résultats du compte financier unique 2023 de la commune et constate les résultats suivants :

➤ **Section de fonctionnement :**

Excédent de clôture : 183 931,52 €

➤ **Section d'investissement :**

Déficit de clôture : - 14 448,34 €

Après délibération, le Conseil Municipal vote le compte financier unique (M. le Maire n'ayant pas pris part au vote) à l'unanimité, et décide d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

002 Report à nouveau 169 483,18 €

1068 Couverture besoin financement section investissement 14 448,34 €

Budget transport scolaire

Le Conseil Municipal examine les résultats du compte financier unique 2023 du budget transport scolaire et constate les résultats suivants :

➤ **Section de fonctionnement :**

Excédent de clôture : 16 451,23 €

➤ **Section d'investissement :**

Excédent de clôture : 11 357,86 €

Après délibération, le Conseil Municipal vote le compte financier unique (M. le Maire n'ayant pas pris part au vote) à l'unanimité, et décide d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

002 Report à nouveau 16 451,23 €

Budget lotissement

Le Conseil Municipal examine les résultats du compte financier unique 2023 du budget lotissement et constate les résultats suivants :

➤ **Section de fonctionnement :**

Excédent de clôture : 16 432,18 €

➤ **Section d'investissement :**

Déficit de clôture : -102 932,52 €

Après délibération, le Conseil Municipal vote le compte financier unique (M. le Maire n'ayant pas pris part au vote) à l'unanimité, et décide d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

002 Report à nouveau 16 432,18 €

Budget photovoltaïque

Le Conseil Municipal examine les résultats du compte financier unique 2023 du budget photovoltaïque et constate les résultats suivants :

➤ **Section de fonctionnement :**

Excédent de clôture : 432,75 €

➤ **Section d'investissement :**

Excédent de clôture : 908,87 €

Après délibération, le Conseil Municipal vote le compte financier unique (M. le Maire n'ayant pas pris part au vote) à l'unanimité, et décide d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

002 Report à nouveau 432,75 €

Budget multiservices

Le Conseil Municipal examine les résultats du compte financier unique 2023 du budget multiservices et constate les résultats suivants :

➤ **Section de fonctionnement :**

Excédent de clôture : 3 039,13 €

➤ **Section d'investissement :**

Déficit de clôture : - 2 594,13 €

Après délibération, le Conseil Municipal vote le compte financier unique (M. le Maire n'ayant pas pris part au vote) à l'unanimité, et décide d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

002 Report à nouveau 445,00 €

1068 Couverture besoin financement section investissement 2 594,13€

Budget eau/assainissement

Le Conseil Municipal examine les résultats du compte financier unique 2023 du budget eau/assainissement et constate les résultats suivants :

➤ **Section de fonctionnement :**

Excédent de clôture : 6 603,44 €

➤ **Section d'investissement :**

Excédent de clôture : 92 882,79 €

Après délibération, le Conseil Municipal vote le compte financier unique (M. le Maire n'ayant pas pris part au vote) à l'unanimité, et décide d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

002 Report à nouveau 6 603,44 €

2. Orientation budgétaire

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de prévoir au budget 2024 les opérations suivantes :

➤ **Budget principal :**

Réfection toiture mairie

Réfection toiture presbytère de Mauriac, de la sacristie ;

Réfection fenêtres presbytère de Mauriac

Achat tronçonneuse

Revoir le mur du jardin du presbytère de St Laurent

Revoir la banquette route de St Léons

➤ **Budget Eau et assainissement :**

Prévoir les travaux de l'assainissement de Mauriac

➤ **Budget transport scolaire :**

Inscrire l'opération de l'achat du fourgon scolaire

L'ensemble des membres présents acceptent ces orientations budgétaires.

4. Questions diverses

- PNRGC : le parc met à nouveau à disposition des communes qui le souhaitent des vélos à assistance électrique. Nathalie Palmier se rapprochera du Parc pour connaître les modalités de ce prêt.
- Les collectivités de moins de 2000 habitants sont tenues de dénommer et numéroter toutes les rues de leur commune avant le 1^{er} juin 2024, un webinaire va être proposé aux élus afin de se familiariser avec la procédure.
- Le SIEDA a fait un rapport de dépense d'entretien depuis le passage en Led de l'éclairage public qui met en évidence des économies conséquentes pour la commune.
- Nathalie PALMIER accepte d'être référent transition écologique.
- Les parcelles de la tranche II du lotissement « Les Versants de la Coustette » vont être marquées afin de bien les délimiter, Gilbert Vaissière va contacter une entreprise pour le débroussaillage.

Le Maire

Patrick CONTASTIN



Le secrétaire de séance

Nathalie PALMIER



Liste des délibérations de la séance du 23 février 2024

N° DELIB	DATE	OBJET	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
2024/1A	23/02/2024	CFU 2023 Budget principal	6	0	0
2024 1B	23/02/2024	Affectation du résultat budget principal	8	0	0
2024/2A	23/02/2024	CFU 2023 Budget transport scolaire	6	0	0
2024/2B	23/02/2024	Affectation du résultat budget transport scolaire	8	0	2
2024/3A	23/02/2024	CFU 2023 Budget Lotissement	6	0	0
2024/3B	23/02/2024	Affectation du résultat budget lotissement	8	0	0
2024/4A	23/02/2024	CFU 2023 Budget Photovoltaïque	6	0	0
2024/4B	23/02/2024	Affectation du résultat Budget photovoltaïque	8	0	0
2024/5A	23/02/2024	CFU 2023 budget multiservices	6	0	0
2024/5B	23/02/2024	Affectation du résultat budget multiservices	8	0	0
2024/6A	23/02/2024	CFU 2023 budget eau et assainissement	6	0	0
2024/6B	23/02/2024	Affectation du résultat budget eau et assainissement	8	0	0